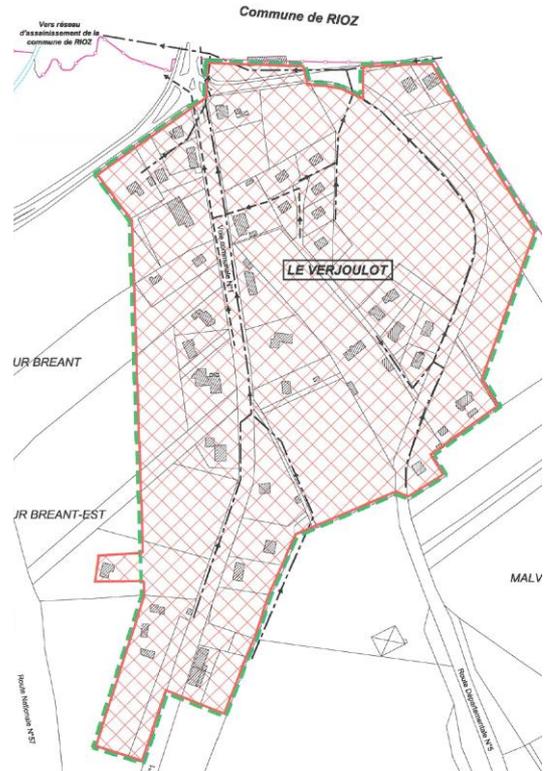
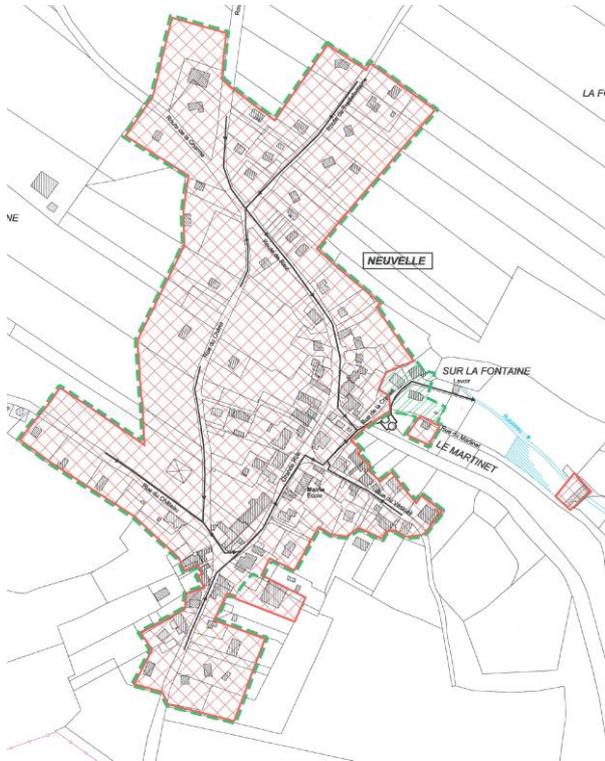


Modification du Schéma Directeur d'Assainissement Commune de Nouvelle les Cromary

La commune de Nouvelle les Cromary possède son schéma directeur d'assainissement qui a été approuvé le 4 juillet 2011 par le conseil communautaire. Celui-ci zone le bourg et le hameau du Verjoulot en assainissement collectif. Seules quelques habitations isolées sont zonées en assainissement non collectif.



La modification du schéma directeur d'assainissement concerne deux habitations zonées en assainissement non collectif, situées à proximité du réseau d'assainissement collectif. Ces habitations seront incluses dans le zone d'assainissement collectif.

